

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Ndolou : un homme kidnappe une femme après une prise d'otage

GLENN Moundendi revendiquerait la révocation du commandant de brigade de la contrée, la construction de certains équipements au profit des villageois et l'emploi dans cette partie de la province de Ngounié.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

PSYCHOSE et émoi dans le département de Ndolou dans la province de la Ngounié, au sud du Gabon. En cause, des prises d'otages perpétrés par un compatriote, le nommé Glenn Moundendi, sur deux sites appartenant à des entreprises pétrolières basées dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. Ce film " d'horreur " a débuté le mardi 18 juillet dernier. Armé d'une machette et d'un fusil de type calibre 12, semble-t-il, Glenn

aurait commencé par enlever deux agents de sécurité sur le site de Tsiengui, propriété de la société Addax Pétroleum.

L'une des victimes aurait réussi à s'échapper. À la suite de l'alerte donnée par le rescapé, les forces de défense et de sécurité ont lancé l'assaut dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 juillet 2023. Se sentant en danger, le ravisseur aurait ouvert le feu, blessant grièvement un gendarme, avant de libérer son deuxième otage et s'évanouir dans la nature.

Déterminé à aller jusqu'au bout de la mission, jusqu'ici inconnue, qu'il s'est assignée, Glenn se serait dirigé sur le site de Koukal du pétrolier Perenco. Là-bas, il prendra en otage une jeune femme, serveuse dans le mess de Perenco. Glenn fondra de nouveau dans cette forêt qu'il semble bien connaître.

Dans le souci non seulement de renforcer la sécurité des travailleurs au regard du climat de psy-

chose généralisée qui règne sur les sites suscités, mais aussi pour amplifier les recherches, un autre contingent des forces de défense et de sécurité a été dépêché sur les lieux.

Sur les différents chantiers, notamment celui d'Addax Pétroleum, les employés sont escortés par les agents de sécurité pour se rendre à leurs lieux de travail. Les équipes de nuit ont été réduites. Jusqu'à nouvel ordre, les plateformes éloignées seront désertées. Le temps que le calme et la sérénité reviennent.

Une source digne de foi assure que le gendarme blessé a été évacué sur Port-Gentil. Il est pris en charge dans une structure sanitaire. Sa vie est hors de danger.



Photo: Christelle NTSAME

Glenn Moundendi, le ravisseur activement recherché.

À ce qu'il semble, le ravisseur toujours en cavale revendiquerait la révocation du commandant de brigade de la contrée, la construc-

tion de certains équipements au profit des villageois et l'emploi dans cette partie de la province de Ngounié.

Port-Gentil : une femme écrouée pour le meurtre de son compagnon

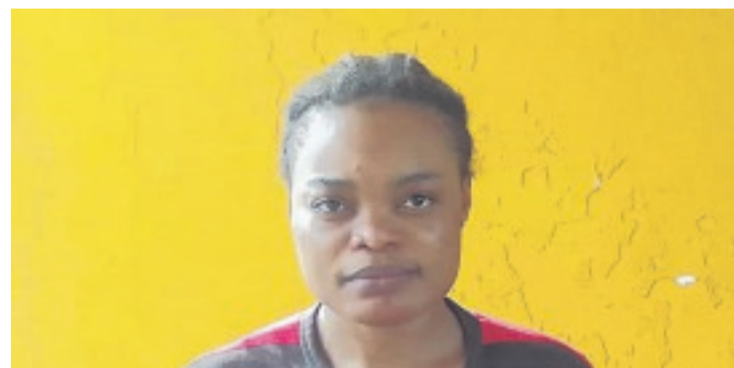


Photo: Jean Paulin Allogo

Aurélia Mabika, la femme qui a tué son concubin au quartier Sibi, à Port-Gentil.

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

AURÉLIA Mabika, une Gabonaise de 28 ans, a été placée sous mandat de dépôt, mercredi 19 juillet dernier, à la maison d'arrêt de Port-Gentil. Elle s'est rendue auteure d'un homicide involontaire à l'encontre de son petit ami, Thierry Ngouangui, Gabonais de 35 ans.

Les faits se sont produits à Sibi, un quartier du 2e arrondissement de la capitale économique. Selon le rendu de la Police judiciaire (PJ), il ressort que le soir du 2 juillet, Aurélia Mabika est sortie pour

manger une pizza avec des amies connues de Thierry Ngouangui. Pendant qu'elle s'y trouve, celui-ci regagne leur domicile avant elle, et se rend compte qu'il n'a pas ses clés. Aussi, appelle-t-il la femme à l'aide du téléphone du voisin, le nommé Mamadou.

A sa descente du taxi, sur les coups de 4 h, Aurélia Mabika est rouée de coups par son homme. Elle réussit à s'échapper et court vers la maison et s'enferme. Thierry Ngouangui tente en vain de demander à sa moitié de lui ouvrir la porte. C'est finalement après plusieurs supplications de Mamadou, le voisin, qu'elle s'exécute.

Une fois à l'intérieur de la maison, Thierry Ngouangui se déchaîne une fois de plus sur sa compagne. Pis, il entre dans la cuisine et en ressort armé d'un couteau. Connaissant bien son homme, Aurélia Mabika se saisit aussi d'un couteau pour se défendre. Dans la foulée, ils se retrouvent dans la chambre. L'homme pousse violemment la femme qui tombe sur le lit. Et quand il tombe instantanément sur elle, il atterrit directement sur le couteau, qui lui déchire le thorax. Conduit dans une clinique de la place, le médecin de garde ne fera que constater le décès de l'homme, dû à une profonde blessure de 4 cm. La victime avait sans doute perdu beaucoup de sang. Mais la PJ n'a pas fait les choses à moitié, car en approfondissant les investigations, elle découvre que Thierry Ngouangui avait un caractère violent envers ses copines. Et Aurélia Mabika serait la quatrième victime qui, à plusieurs reprises, aurait trouvé refuge chez ses parents. Avant de revenir après des concessions, sans pour autant dénoncer cette violence conjugale auprès autorités pour se protéger.

Le clin d'œil de **lybek**

